

S.J. John W. O'Malley, *Les Premiers jésuites, 1540-1565*

Paris, Desclée de Brouwer, Montréal (QC), Bellarmin, 1999, 624 p. (coll. "Christus", n° 88).

Jean Séguy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/1293>

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2003

Pagination : 59-157

ISBN : 2-222-96732-5

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Jean Séguy, « S.J. John W. O'Malley, *Les Premiers jésuites, 1540-1565* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 122 | avril - juin 2003, document 122.39, mis en ligne le 10 novembre 2005, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/1293>

eschatologique immanent ; c'est notre impression. Elle n'élimine pas l'éventualité d'une « illumination de gloire » *post-mortem*. Mais c'est autre chose.

Dans l'ensemble de son exposé, N.N. tente de montrer, par un commentaire continu de textes nombreux empruntés au corpus de la tradition cartusienne, la continuité spirituelle qui se manifesterait, des sources fondatrices aux directives issues de l'*aggiornamento* postérieur à Vatican II. Cette continuité ne va pas sans des discontinuités. N.N. en note quelques-unes. On regrette qu'elle n'en pousse pas l'analyse jusqu'à poser la question des causes. *Carthusia nunquam reformata* sans doute, mais comment se font alors les adaptations au changement social ? Ce dernier n'affecterait-il pas les populations – masculines et féminines – de ces ascètes ? Une bonne étude socio-historique de l'*aggiornamento* récent des chartreuses serait bienvenue (voir Fabien Fournier, « Les maisons de rêve des chartreux », *La Croix*, 6 décembre 2002, p. 23).

Jean Séguy.

122.39 O'MALLEY (John W.), S.J.

Les Premiers jésuites, 1540-1565. Paris, Desclée de Brouwer, Montréal (QC), Bellarmin, 1999, 624 p. (coll. "Christus", n° 88).

Traduction française, par le P. Édouard Boné, S.J., de *The First Jesuits* (Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1993). L'auteur, professeur d'histoire de l'Église à la Weston School of Theology, institution de son ordre (Cambridge, Mass.), est un spécialiste de la Réforme catholique du XVI^e siècle. C'est dans le cadre de ce phénomène et de sa culture que la Compagnie de Jésus est ici présentée en son fondateur, ses premiers membres et l'élaboration de sa propre culture, entre 1540 et 1565 : autrement dit entre la première reconnaissance du groupe par la bulle – de Paul III – *Regimini militantis Ecclesiae*, et la mort de Diego Laínez, successeur immédiat d'Ignace de Loyola à la tête de la Compagnie.

À propos de cette dernière, l'A. écrit : « Il eût sans doute été plus commode de nous arrêter à la mort d'Ignace en 1556, mais une extension du regard met davantage en lumière les directions prises par la Compagnie. Sans doute, après 1565, l'ordre va-t-il encore devoir relever de nombreux défis et subir de nouvelles mutations – et certaines seront importantes : mais dès cette date le projet Compagnie de Jésus est structuré et les éléments essentiels de sa propre manière de procéder sont définis » (p. 15).

Cette "manière de procéder" ("notre manière...") occupe le centre de l'ouvrage ; l'A. y voit l'expression privilégiée, remontant à Ignace même, usitée pour caractériser le style de vie et les ministères des jésuites. L'ouvrage est d'ailleurs divisé en deux parties : la première (chap. 2-6) traite des ministères de la Compagnie ; la seconde (chap. 7-9) de sa culture, la "manière jésuite d'agir" étant présente au livre tout entier.

Ces "premiers jésuites" ne sont donc en aucune façon une hagiographie déguisée du fondateur. C'est bien un sujet pluriel qui s'y trouve présenté, ce qui ne va pas sans une originalité certaine dans la présentation des choses. Pourtant, et la datation de la titulature nonobstant, la vie d'Ignace de Loyola est prise ici à sa naissance et menée jusqu'à sa mort en 1556. Mais d'une certaine façon ce n'est pas – comme chez André Ravier (cf. *Arch.*, 58.456) – Ignace qui "fonde la Compagnie", mais la Compagnie qui se fonde autour d'Ignace dans le cadre plus vaste de la Réforme catholique en la multitude de ses manifestations. Aussi bien, le livre de J.W.O. offre à voir une équipe de compagnons au travail, autour d'un homme et de son inspiration – celle-ci ne se trouve en aucune façon niée ici – en une entreprise commune de *Sequela Christi* aux finalités rapprochées peu à peu définies : dans l'interaction du groupe – international dès le départ – des premiers compagnons et des événements – religieux et profanes – d'un temps. Dans ce groupe – que le passage des mois et des années augmente de nouveaux participants – et que l'A. se refuse à dire réuni par le charisme d'un chef, on observe plus de consultations réciproques et, éventuellement, de tensions et de frictions qu'on ne l'imagine souvent. Que devient alors la légendaire – mythique ? – obéissance jésuite *perinde ac cadaver* ? Il en est en effet longuement question, par la plume de J.W.O., aussi bien sous sa forme ordinaire – à l'intérieur de la Compagnie – que lorsque c'est le pape qui parle : quelle portée reconnaît, en ce sens, au quatrième vœu des profès ? Les réponses apportées à cette question ne manquent pas de se montrer nuancées. Comme sont nuancées dans l'arc-en-ciel de leur dégradé, les opinions que chaque jésuite entretient – on le suppose – sur ce point de son Institut ; et que c'est au présent que chacun des confrères de l'A. lira les passages sensibles de ce livre. Il n'est d'histoire que du présent ! Et c'est peut-être, d'ailleurs, sous des airs de détachement universitaire le seul problème de ces *Premiers jésuites*. Mais laissons...

De manière expresse, l'A. refuse les clichés qui ont cours – toujours et encore – sur la Compagnie comme "armée du pape", créée

pour combattre le protestantisme, sortie toute formée des visions et révélations d'un ancien officier espagnol – fût-il basque aussi –, privé de commandement par une blessure malvenue et converti à cette occasion. C'est aussi, en effet, avec un portrait d'Ignace comme "tyran domestique" et avec une description plus raide-ment ascétique que mystique de sa vie spirituelle et de sa spiritualité que l'A. en a. Mais c'est peut-être sur le point de la création progressive de la Compagnie qu'il réussit le mieux sa démonstration. La façon dont il révèle la transformation d'un projet quasi médiéval défini par des activités traditionnelles – dans les ordres mendiants en tout cas – en un projet centré sur les collèges et un enseignement d'inspiration humaniste (au sens du XVI^e siècle) est une des réussites de l'ouvrage. Le passage de ce qui fut conçu comme une itinérance, à une relative stabilité autour d'une œuvre est ici étudié dans sa progressive conception et mise en œuvre, dans ses déterminations et ses conséquences socioreligieuses aussi, économiques et spirituelles comprises (voir le chap. 6 en particulier).

Il ne saurait être question, en cette déjà trop longue recension, de rappeler chacune des questions abordées par l'A., ni de peser les réponses qui y sont faites. On doit savoir cependant que cet A. prétend seulement faire la synthèse de l'abondante recherche ignatienne menée ces dernières décennies, et dans l'ordre et hors de ses frontières. J.W.O. ne se vante pas de livrer au lecteur le fruit de ses recherches de première main, autrement que par occasion. Mais quiconque abordera l'ouvrage sera étonné par la quantité des lectures faites – dans les principales langues d'Europe occidentale et d'Amérique – d'une littérature de recherche d'une part, mais aussi des sources elles-mêmes, abondamment citées et résumées. C'est bien faire, dans ce dernier cas au moins et de façon notable, apport personnel.

Jean Séguy.

122.40 PETERS (Shawn Francis).

Judging Jehovah's Witnesses. Religious Persecution and The Dawn of the Rights Revolution. Lawrence, Kansas, The University Press of Kansas, 2000, p. (bibliogr., index, illustr.).

Le xx^e siècle a été marqué par de vastes persécutions raciales. À un degré moindre mais tout aussi révoltant, les groupes religieux minoritaires ont été victimes de mesures répressives. L'hostilité aux sectes et aux groupes assimilés est certes constante dans l'histoire occidentale mais on pouvait s'attendre à ce que le siècle

dernier fût plus tolérant. Parmi les non-conformismes religieux, la Watchtower Tract and Bible Society a probablement été la plus persécutée. Elle le fut à la fois dans les régimes totalitaires, dans les dictatures du tiers-monde mais aussi dans les démocraties. La répression du jéhovisme dans l'Allemagne nazie a été décrite avec beaucoup de détails (cf. Guy Canonici : *Les Témoins de Jéhovah face à Hitler*, Paris, Albin Michel, 1998 ; Sylvie Graffard et Léo Tristant, *Les Bibelforscher et le nazisme* (1933-1945), 1991, Tiserias).

Les Témoins de Jéhovah peuvent aussi être menacés dans les pays démocratiques. Il suffit de se reporter à la lutte antisecte récente pour s'en rendre compte ou, un peu plus tôt, à la vague anti-jéhoviste qui s'est développée aux États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale et jusqu'en 1947.

Grâce aux travaux de James Penton, on connaissait les difficultés rencontrées par les Témoins de Jéhovah aux États-Unis. Le livre de S.F.P. s'attache à les décrire d'une manière précise en les abordant sous l'angle juridique. À la différence des pays totalitaires, la répression américaine ne faisait pas partie d'un programme conçu par l'État destiné à les éliminer systématiquement. Elle trouvait son origine dans deux éléments. Le premier était un désaccord à propos de certaines lois nationales. Les Témoins furent conduits à contrevenir à celles-ci au nom de leur doctrine religieuse. Les Témoins ne voulant pas exprimer une dévotion à l'État furent poursuivis parce qu'ils rejetaient (et rejettent encore maintenant) le salut obligatoire au drapeau américain. Pacifistes, ils refusaient d'accomplir leur service militaire. Ceci fut interprété comme une attitude antipatriotique. D'autre part, en faisant du prosélytisme dans la rue dans les États fédéraux qui interdisaient cette pratique, ils furent accusés de troubler l'ordre public.

Les enfants qui refusèrent de saluer le drapeau à l'école furent exclus, les Témoins (au nombre de 4 000) qui choisirent l'objection de conscience furent emprisonnés car, non reconnus comme des ministres du culte, ils ne pouvaient bénéficier du statut d'objecteur réservé à cette catégorie de personnes. Par contagion, ils furent victimes d'une opprobre généralisée. Ils furent licenciés et firent l'objet d'une discrimination à l'embauche. Ils furent abandonnés par leurs syndicats. Les enfants de divorcés furent confiés systématiquement au parent non-Témoin. Le public les assimila à des délinquants.

La seconde cause de leurs ennuis vint des groupes de patriotes. De 1938 à 1946, ils subi-